

Royan, le 19 novembre 2018

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/EG

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N°2C 127 885 9580 7

Monsieur Jérôme PITORIN
Représentant de la micro-entreprise
JEROME PITORIN PRODUCTIONS

7 rue du Colonel Oudot
75012 PARIS

Objet : Contrat de prestation d'animateur
dans le cadre de la manifestation « ROYAN PASSION - JAPON - Édition 2018 »

Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint, pour attribution, un exemplaire « original » du contrat de prestation d'animateur conclu entre la Ville de ROYAN et la vous-même.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - ainsi que le Service Communication - ☎ 05.46.39.74.20 - se tiennent à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire de la Ville de ROYAN,
par délégation,
Le Premier Adjoint,



Jean-Paul CLECH

*Exp. en RAR
le 22-11-18*

P.J./1

En provenance de :

~~Sevème PITORIN Productrices
7 rue du Citroul Oudet
75012 PARIS~~

95621 VZL - PFC 30A - 201806201 - 0017



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 2C 127 885 9580 7**



Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 26 11 / 2012
Distribué le : 07 12 / 12

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature
(Précédé de Nom et Prénom
ou (mandataire))

CNI/Permis de conduire
 Autre :

Signature Fournisseur

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée conformément à l'article 1103 du Code de Commerce.
LA POSTE AGRÉMENT N° C606



Ville de Royan
Hôtel de Ville (Royan Postoffice)
80 avenue de Pouteillac
17205 ROYAN cedex

SJ



D 18.713

CONTRAT DE PRESTATION D'ANIMATEUR

Entre les soussignés :

Monsieur Jérôme PITORIN
Représentant de la Micro-Entreprise Jérôme PITORIN PRODUCTIONS
7 rue du colonel Oudot 75012 Paris
jpitorin@gmail.com
N° Siret: 522 828 698 00020 - APE 7490B

Ci-après désigné « le Prestataire »

Et le commanditaire :

Ville de Royan (17)
80 avenue de Pontailac
17205 ROYAN CEDEX FRANCE
mairie@mairie-royan.fr

Ci-après désigné « le Client »

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par son Premier Adjoint, Monsieur Jean-Paul CLECH, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Article 1- DÉTAILS DE LA PRESTATION ET DES ENGAGEMENTS

Le prestataire, s'engage à être présent à Royan du vendredi 16/11/2018 au dimanche 18/11/2018 à l'occasion de la manifestation ROYAN PASSION JAPON.

Il devra introduire (vendredi 16/11/2018) la projection de l'émission Échappées Belles « Japon éternel » et assurer ensuite un échange avec le public (env 1h00).

Il assure également aux organisateurs sa présence la journée du samedi 17/11/18 suivants les sollicitations sur les sites et animations programmées à l'occasion de la manifestation.

Le client lui s'engage de son côté à prendre en charge, en plus de l'acquittement de la facture de sa prestation (voir détails ci-dessous) la prise en charge des frais de transport sur place, d'hébergement et les repas jusqu'à son départ.

Article 2- TARIF ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Il a été convenu et arrêté un tarif TTC de : 600,00 € pour la soirée

Auquel s'ajoutent :

- Les frais de transfert domicile/gare et gare/domicile : 40,00€
- Les frais de transport en train : 170,00€

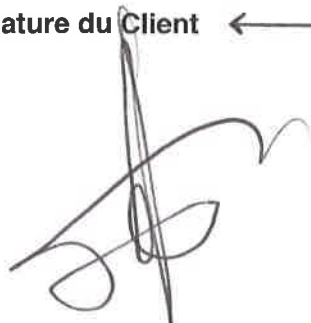
- Le total dû s'élève à : 810,00€

Le paiement de la prestation devra être versées par chèque bancaire établi à l'ordre du prestataire JÉROME PITORIN ou par virement bancaire (au choix du client).

Le montant total de 810,00 euros, est à payer impérativement dans un délai maximum de 15 jours après la prestation.

Fait en 3 exemplaires, à 16/11/2019 le

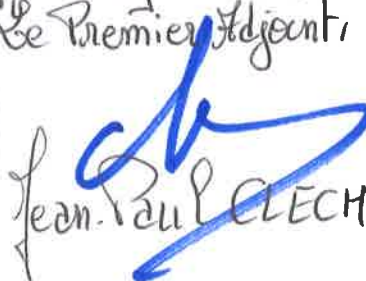
Signature du Client



Signature du Prestataire

Pour le Maire de la Ville de Royan,
par délégation,
Le Premier Adjoint,




Jean-Paul CLECH

FACTURE

**DE**

JÉRÔME PITORIN
PRODUCTIONS
7 rue du Colonel Oudot
75012 Paris
+33 6 14 73 85 63

FACTURÉ À

Ville de Royan
80 avenue de Pontailiac
17205 ROYAN CEDEX
FRANCE
mairie@mairie-royan.fr

FACTURE N°

103

DATE

14/11/2018

DÉSIGNATION**MONTANT HT**

Prestation Animation du 16/11/18 pour l'événement, ROYAN PASSION
JAPON
(Hors transport / Hébergement / repas). 500,00

Frais de déplacement (Train, taxi...) 210,00

Total HT 710,00

TVA 20.0% 100,00

TOTAL 810,00 €

CONDITIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement à 15 jours dès réception de la facture.

JEROME PITORIN PRODUCTIONS - CONSEILS / PRESTATIONS / RÉALISATIONS ARTISTIQUES

SIRET 522 828 698 00020

APE 7490B

Coordonnées Bancaires

CL ISSY MOULIN MEUDON (00558)

30002 00558 0000047625M 58 CL ISSY MOULIN MEUDON (00558)

IBAN FR11 3000 2005 5800 0004 7625 M58

Code B.I.C CRLYFRPP